

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 42 (2005)
Heft: 1658

Artikel: Qui sont les véritables exclus de la "société de l'information"?
Autor: Vodoz, Luc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013644>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Qui sont les véritables exclus de la «société de l'information»?

Luc Vodoz, politologue

Communauté d'études pour l'aménagement du territoire (C.E.A.T.-EPFL)

Les municipalités de Boulens et de Peyres-Possens dans le canton de Vaud refusent de payer leurs factures Swisscom et appellent leurs citoyens au boycott (*24heures* du 27 août 2005). D'autres villages vaudois sont également fâchés. L'objet de leur courroux? Swisscom ne leur offre pas de raccordement ADSL (Internet à haut débit), compte tenu de leur éloignement des relais d'infrastructures. Et l'opérateur historique a beau jeu de rappeler que l'ADSL ne fait pas (encore) partie du service universel: pour qu'une solution soit mise en œuvre, il faudra attendre 2007 – prochaine échéance de négociation entre le régulateur fédéral et l'entreprise concessionnaire. D'ici là, 2% des foyers helvétiques (chiffre Swisscom) resteront sans doute privés d'accès à haut débit.

En matière de promotion des technologies de l'information et de la communication (TIC), les réflexions s'inscrivent le plus souvent dans la droite ligne de celles qui ont guidé la politique régionale dans les années 1965-1985: on pense «tuyauterie», l'objectif prioritaire étant de doter les régions dites «périphériques» d'infrastructures performantes. Et la fracture numérique – clivage qui distingue ceux ayant accès aux ressources des TIC de ceux qui en sont privés – est appréhendée dans cette même logique. Soit. Pourtant, selon les résultats d'une étude qui viennent d'être publiés à Lausanne*, tous les habitants des régions périphériques ne paraissent pas souffrir des mêmes difficultés que ceux de Boulens et de Peyres-Possens, loin s'en faut. Et l'interrogation est légitime: est-il justifié d'investir d'urgence dans la construction de nouvelles infrastructures pour permettre à tous les ménages du pays de charger fichiers musicaux et vidéos? Sans mettre en question l'impératif d'un service universel territorialement équitable, les priorités de l'action publique méritent débat.

La périphérie l'emporte

Certes la situation est différente pour certaines entreprises, qui font dépendre leur implantation en régions périphériques de l'existence de réseaux informatiques très performants. Mais pour ce qui est des ménages, l'étude précitée débouche sur une hypothèse apparemment iconoclaste: les régions périphériques ne seraient-elles pas globalement favorisées par rapport aux centres urbains? En effet, il apparaît clairement que l'enjeu principal du développement de l'usage des TIC en Suisse renvoie aux compétences nécessaires pour pouvoir non seulement utiliser ces technologies, mais surtout en exploiter les ressources à bon escient. Les études PISA, qui ont mis en évidence le taux impressionnant d'illettrisme au sein de la population – y compris parmi les jeunes qui viennent d'achever la scolarité obligatoire! – ne font que le confirmer: l'urgence est à la formation de base et continue, ainsi qu'aux politiques sociales. Or c'est bel et bien dans les centres urbains que se concentrent les populations défavorisées et que la

proportion de personnes souffrant d'illettrisme est vraisemblablement la plus forte.

Là n'est pas le seul paradoxe soulevé par l'étude des chercheurs lausannois, qui se sont penchés sur les relations entre «intégration numérique» (capacité d'accès aux ressources véhiculées par les TIC) et intégration sociale, à l'échelle helvétique. Les auteurs de l'étude en question révèlent notamment que les personnes socioéconomiquement très précarisées ne sont pas celles qui paraissent souffrir le plus de l'«exclusion numérique». En effet, le retard permanent des connaissances informatiques dont souffre le citoyen lambda l'expose bien davantage à un état de stress persistant, un sentiment récurrent de perdre pied par rapport aux TIC.

Des connaissances toujours précaires

Les interviews menées avec des adultes qui apprennent à utiliser les TIC (essentiellement le microordinateur) ainsi qu'avec leurs enseignants montrent également qu'en dépit des efforts fournis par les institutions de formation continue, celles-ci ne parviennent guère qu'à produire de l'intégration provisoire, sans cesse ébranlée. Et à en croire la coalition d'ONG suisses «comunica-ch» (www.comunica-ch.net), il est à craindre que la remise à jour de la Stratégie du Conseil fédéral pour la société de l'Information (datant de 1998, et dont une nouvelle mouture devrait être publiée prochainement) résulte d'une série de compromis mous plutôt que d'une vision véritablement innovante des enjeux de l'avenir numérique du pays.

Dans ce sens, les municipalités de Boulens et de Peyres-Possens peuvent être rassurées: encore deux ans de patience, et l'isolement de leurs habitants sera enfin rompu. En revanche, les autorités des principales villes suisses ont de quoi réfléchir, si elles escomptent que tous leurs habitants accèdent aux ressources des TIC. En arguant de l'existence de son site Internet pour justifier la suppression, en octobre 2003, de son Journal communal (un feuillet tous ménages bimestriel), la Ville de Lausanne fit-elle le choix le plus judicieux? La présidente du Conseil communal lausannois écrivait alors: «Si une grand-maman a quelques soucis avec les ordinateurs, nul doute qu'un petit-fils attentionné saura lui trouver rapidement les réponses souhaitées». Pour autant qu'il sache lire... ■

*Vodoz Luc, Rossel Pierre, Pfister Giauque Barbara, Glassey Olivier et Steiner Yves, *Ordinateur et précarité au quotidien: les logiques d'intégration provisoire de la formation continue*. C.E.A.T., Lausanne, 2005.

Rapport final PNR 51, Fonds national suisse de la recherche scientifique. disponible sur <http://ceat.epfl.ch>.

Les opinions exprimées par l'auteur n'engagent pas la rédaction de DP.

Le PNR 51 est un programme national de recherche consacré à l'intégration et à l'exclusion. Voir <http://www.nfp51.ch>